

## Modalités d'inscription

La consultation sur place des documents est un service public ouvert à la communauté universitaire de l'IEP, toutefois l'accès aux services de prêt à domicile et de consultation des postes informatiques nécessite l'inscription du lecteur.

L'inscription est effectuée aux bureaux de prêt avec les justificatifs suivants :

Pour les étudiants : carte d'étudiant valable pour l'année en cours.

Pour les enseignants et le personnel : attestation de l'employeur ou carte professionnelle.

## Règlement de la bibliothèque et du Centre de Documentation

Tout utilisateur de la Bibliothèque et du Centre de Documentation est tenu de respecter le règlement intérieur.

Le personnel est chargé de son application.

Le règlement intégral est affiché et disponible dans les espaces publics des salles de presse et de lecture.

## Recrutement d'étudiants

Chaque année, la bibliothèque fait appel à des étudiants de l'IEP (à partir de la 2<sup>ème</sup> année) pour du tutorat.

Les tuteurs participent aux activités de la bibliothèque et à la formation des lecteurs (8h par semaine).

Les dossiers de candidature peuvent être retirés en salle de presse sur le site Saporta à partir de fin juin.

## Horaires - Bibliothèque

Lundi de 11h à 19h

Mardi, jeudi, vendredi de 9h à 19h

Mercredi de 9h à 19h30

Samedi de 9h à 17h (à partir du mois d'octobre)

Fermeture annuelle de fin juin à mi-septembre.

## Horaires - Centre Documentation Recherche

Du lundi au vendredi de 9h à 18h

Fermé le samedi

## CONTACTS

### > Bibliothèque

bibliotheque@sciencespo-aix.fr

Tél. : 04 42 17 01 86

Fax : 04 42 17 00 95

### Responsable :

• Maryse CAZAL

maryse.cazal@sciencespo-aix.fr

### Accueil et renseignements bibliographiques :

• Dominique BOISSELLIER

dominique.boissellier@sciencespo-aix.fr

• Isabelle DOLOMIE

isabelle.dolomie@sciencespo-aix.fr

• Zohra ZEROUAL

zohra.zeroual@sciencespo-aix.fr

• Aurélie WOLKOWICZ

aurelie.wolkowicz@sciencespo-aix.fr

### > Centre Documentation Recherche

### Accueil et renseignements bibliographiques :

• Emilie DAVID

emilie.david@sciencespo-aix.fr

04 42 16 95 32

Site web : <http://www.sciencespo-aix.fr>

Conception, Réalisation, Impression IEP - Crédit photos © IEP, Juliette Tourin

## Bienvenue dans les bibliothèques de Sciences Po Aix



La bibliothèque et le Centre de Documentation de Sciences Po Aix ont pour vocation d'accompagner les programmes d'enseignement et de recherche de l'établissement.

Le fonds, pluridisciplinaire, est composé de plus de 18 000 ouvrages, de 180 titres de périodiques et de nombreuses ressources électroniques mises à la disposition du public par le Service Commun de la Documentation (SCD).

La bibliothèque du site de Saporta se situe sur deux niveaux, une salle de presse au rez-de-chaussée, et une salle de lecture au deuxième étage. Le Centre de Documentation, situé à l'Espace Philippe SEGUIN, propose un fonds documentaire essentiellement tourné vers la recherche.



## ► Accueil - renseignements bibliographiques

Des actions d'aide et de formation à la recherche documentaire sont assurées à la demande. Le personnel de la bibliothèque est à l'écoute des lecteurs pour toute demande d'information et d'orientation.

Des outils d'aide à la recherche documentaire sont aussi à votre disposition sur le site web du SCD : <http://infobu.univ-cezanne.fr>  
Catalogue : <http://catalogue.univ-aix-marseille.fr>

## Organisation

Les collections sont organisées en :

- **libre accès** : salles de lecture et de presse
- **accès indirect** : réserve et magasin, respectivement pour les ouvrages et les périodiques les moins récents (s'adresser aux banques de prêt)
- **archives** : mémoires et conservation des périodiques les plus anciens

## Chiffres d'activité (site Saporta)

En 2009 :

- 5722 prêts de documents à domicile
- 4789 consultations de postes informatiques
- 57h d'ouverture hebdomadaire au public

## Utiliser la bibliothèque et le centre de documentation

### ► Les ouvrages

Les livres les plus récents sont en accès libre et classés par disciplines, selon le système de classification DEWEY. Les autres ouvrages sont stockés en magasin.

### ► Les périodiques

La bibliothèque procède annuellement à la souscription de 190 abonnements.

Les quotidiens et les revues d'information générale sont présentés en libre accès à la salle de presse (Saporta), et à la salle de lecture du Centre de Documentation.

Un catalogue manuel, recensant toutes les revues possédées par la bibliothèque, est disponible en banque de prêt.

### ► Les ressources électroniques

La bibliothèque dispose des ressources électroniques du Service Commun de Documentation de Aix-Marseille Université, accessibles sur place ou à distance, via : <http://catalogue.univ-aix-marseille.fr> (connexion possible grâce aux identifiants figurant sur le certificat de scolarité délivré lors de l'inscription).

### ► Les postes informatiques

Des postes informatiques, réservés à la recherche documentaire, sont mis à la disposition des usagers en salles de lecture et de presse.

## ► Photocopies

Des photocopieurs sont à la disposition du public en salle de lecture et salle de presse. Les cartes de paiement des impressions sont mises en vente dans le hall principal de l'Institut (distributeur automatique).

## ► Prêts des documents

La carte de lecteur est indispensable pour effectuer toute opération de prêt. Celle-ci est nominative. Le titulaire de la carte est personnellement responsable de toutes les opérations réalisées avec cette dernière. Les usagers sont responsables des documents qu'ils empruntent. Tout retard dans la restitution des ouvrages entraînera une suspension automatique de prêt.

Il est interdit d'écrire dans les ouvrages ou de les surligner, sous peine de devoir les racheter.

En cas de perte d'un document, le lecteur devra procéder à son rachat ou à son remboursement au prix du livre perdu.

## ► Prêt entre bibliothèques

Pour des documents non disponibles sur le site et le réseau des bibliothèques d'Aix-Marseille, la fourniture peut être assurée par le service de Prêt entre Bibliothèques (PEB, soumis à tarification).

Les formulaires de prêt entre bibliothèques sont disponibles aux bureaux de prêt des salles de presse et de lecture.

